

## Université Paris Sciences et Lettres

### DELIBERATION N° 01/2021

### Désignation d'une vice-présidente vie étudiante et responsabilité sociale

**Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence  
dans sa séance du 28 janvier 2021**

*Vu le code de la recherche ;*

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;*

*Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13, 17° ;*

*Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;*

*Vu la délibération n°02/2020 approuvant la désignation d'Alain FUCHS comme président de l'Université.*

### DECIDE

#### Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la candidature proposée et élit Mme Florence BENOIT-MOREAU au poste de Vice-Présidente de l'Université PSL en charge de la vie étudiante et de la responsabilité sociale.

#### Article 2 :

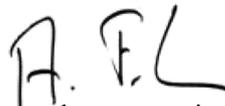
Le mandat court à compter de la présente délibération et jusqu'au terme du mandat de l'actuel Président de l'Université PSL.

**31 voix « pour »,**

**0 voix « contre »**

**5 abstention(s),**

**Le Président de séance  
Alain FUCHS**



36 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative  
dont 12 procurations